

***La Société des Amis de Louis Guilloux
organise son vingt-neuvième Prix Louis Guilloux
des Jeunes, concours d'écriture qui a pour
objectifs de faire vivre la mémoire de cet
écrivain et d'amener les jeunes générations
à lire son œuvre.***

1 • Le concours est ouvert à tous les jeunes de moins de 25 ans, élèves de troisième des collèges, élèves des lycées, étudiants ...

2 • Il est possible de concourir à titre individuel ou collectif (dans le cadre d'un groupe, d'une classe...). Les lauréats recevront des prix différents.

3 • *Prix du Département des Côtes d'Armor :*
• 1^{er} prix individuel des collèges : 260 euros,
2^e prix : 140 euros, 3^e prix : 60 euros.

Prix de la Ville de Saint-Brieuc :
• 1^{er} prix individuel des lycées : 260 euros,
2^e prix : 140 euros, 3^e prix : 60 euros.

Prix du Conseil Régional de Bretagne :
• 1^{er} prix collectif lycées : 260 euros,
2^e prix : 140 euros.
• 1^{er} prix collectif collèges : 260 euros,
2^e prix : 140 euros.

Des ouvrages offerts par la Société des Amis de Louis Guilloux récompenseront les lauréats.

**4 • Le concours est également ouvert aux élèves des classes équivalentes des établissements étrangers (les productions devront nous parvenir par l'intermédiaire d'un organisme officiel) et aux étudiants.
Un prix spécial leur sera attribué.**

**5 • Date limite de réception : mercredi 3 mai 2023.
Les envois ou dépôts porteront la mention :
Société des Amis de Louis Guilloux
Bibliothèque André Malraux,
44 rue du 71^e R.I., 22015 Saint-Brieuc Cedex.
Dans l'enveloppe comportant :
• vos nom, prénom, adresse et téléphone personnel,
• nom, adresse et mail de l'établissement, classe,
vous placerez votre réalisation écrite, anonyme,
en trois exemplaires.**

6 • La remise des prix aura lieu à la Maison Louis Guilloux, 13 rue Lavoisier, 22000 Saint-Brieuc, le samedi 10 juin 2023.

7 • La Société des Amis de Louis Guilloux se réserve le droit de publier les textes des lauréats, partiellement ou intégralement, dans une édition hors commerce. Aucune production ne sera retournée. Le jury pourra demander aux lauréats le fichier informatique de leur production écrite pour une éventuelle édition.

8 • La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances particulières les y contraignent.

9 • Seuls les lauréats seront prévenus, par l'intermédiaire de leur établissement ou individuellement. Le palmarès sera publié sur notre site et dans la presse locale.

Contact : 02 96 61 57 54

**Bibliothèque André Malraux : 02 96 62 55 19
contact@louisguilloux.com**

**Renseignements complémentaires sur le site :
www.louisguilloux.com**